ECHO MUNICIPAL

Journal d'information communale de Moidieu-Détourbe

N° 200

SEPTEMBRE 2017

EDITO

L'été a été marqué par des périodes de très fortes chaleurs, conjuguées à une sècheresse importante durant plusieurs semaines. Ces éléments ont contribué à la réussite des **quatre jours de la pétanque**. Cette compétition renommée disputée pour la première fois sur les nouveaux jeux du complexe de l'Amballon a attiré près de 500 joueurs.
Malgré un temps incertain, les autres manifestations ont pu se dérouler presque normalement hormis le repas de **Moidi'Fête** qui a dû trouver refuge à la salle des fêtes. **Ciné Eté** a connu un vif succès, plus de 400 spectateurs ont assisté à la projection du film en plein air dans un cadre agréable sur l'espace devant la Mairie.

Les travaux de remplacement des réseaux et la fermeture de la route des Granges ont rendu la circulation difficile en centre village. Je remercie les riverains de leur compréhension et de leur patience.
Comme les années précédentes, dans le cadre des jobs d'été, 3 jeunes ont été recrutés durant le mois d'août. Leur mission essentielle a été dédiée aux divers aménagements des écoles et du restaurant scolaire. Tout sera prêt pour la rentrée, même si une période d'adaptation sera sans doute nécessaire le temps que chacun prenne ses repères au sein de ces nouveaux locaux.
Le parking du mille-club est de nouveau opérationnel. Par contre à la rentrée, il ne sera plus possible de se garer le long du chemin des écoliers. Une nouvelle fois, j'en appelle au bon sens des parents afin que la dépose des enfants se déroule le mieux possible.
La commission scolaire a fait le choix de maintenir la semaine de quatre journées et demie pour l'année scolaire 2017-2018. Cette proposition validée par l'Inspection d'Académie permet ainsi de ne pas prendre de décisions hâtives, concernant l'organisation qui avait été mise en place dans le cadre des TAP et d'étudier les impacts sur le personnel communal, le fonctionnement du Contrat Enfance Jeunesse, et les transports scolaires.
Les membres de la commission ont également mis à profit la période estivale pour peaufiner la création du Conseil municipal d'enfants. L'élection des délégués est prévue le 19 octobre.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme entre dans la phase définitive avec la désignation du commissaire enquêteur et l'enquête publique qui va se dérouler à l'automne.
Dimanche 3 septembre, la Course de l'Ecureuil se déroulera sur notre commune, avec le départ et l'arrivée à la salle des fêtes. Cette épreuve est organisée par le **C**lub **V**iennois d'**A**nimation **C**yclotourisme, en partenariat avec ViennAgglo. Des parcours sont également réservés aux marcheurs. De nombreux bénévoles participent à l'organisation et assurent la sécurité des participants. Qu'ils soient remerciés pour leur implication.
Ce même jour, **les boulistes de la boule de l'Amballon** disputeront les finales de la coupe de France FSCF à Curbans (05). Tous nos vœux de réussite les accompagnent.
Cet exemplaire de l'écho municipal est le 200ème de la série débutée en juin 1989.
A travers ce journal distribué dans chaque foyer, l'équipe municipale vous informe régulièrement de son action, sur les réalisations en cours et diffuse toutes les informations qui lui sont transmises par les acteurs de la vie associative, ou économique de la commune.
En cette rentrée, vous trouverez dans cet écho une large palette d'activités culturelles et sportives proposées par les nombreuses associations qui favorisent le plaisir de vivre ensemble au sein de notre village. N'hésitez pas à venir découvrir une nouvelle activité la plupart des associations propose une ou deux séances d'essai !

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une bonne lecture
et une excellente rentrée
à toutes et à tous.

Gérard LAMBERT
Maire

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

2 Juin 2017

Présents : Mmes et MM. Gérard LAMBERT, Sophie GUIBOURET, Aline CHARRETON, Jean ROUAT, Georges MEJECASE, Boris WILD, Jacques NOCENTI, Noëlle FREZET, Hervé VAUDAINE, Daniel DUPUIS, Christelle KOCALENIOS RAVEL, Peggy ARNOULD, Carole PERNOUX, Delphine THOLANCE, Martine THOMAS, Noëlle HOLLINGER, Christian PETREQUIN.
Absents excusés : Christine NICOD (pouvoir à Christelle KOCALENIOS RAVEL).
Absente : Jessica ROSTAING.
Secrétaire de séance : Daniel DUPUIS.

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de M. Christophe MOREL en date du 15 mai 2017 car il a accepté une nouvelle mission au sein d'un club sportif et ne peut plus assurer son mandat.
Ce dernier étant élu sur la liste « Action et Dynamisme », c'est le suivant sur la liste qui le remplace.
Les suivants sur la liste que sont Mmes et MM. Cyril CHABERT, Suzanne DEBERT, Michel DUFIER et Mustapha GUMUS ont explicitement refusé et Mmes Sonia GENEVIER et Sandrine FIORDALISI ont quitté la commune. C'est donc M. Christian PETREQUIN qui devient conseiller municipal.

Délibération n° 1-06-17 : Extension et restructuration du groupe scolaire : Avenant n° 1 au lot n° 9

Par délibération n° 1-03-16 du 5 mars 2016, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer le marché de travaux d'extension et restructuration du Groupe Scolaire avec les entreprises retenues.
Concernant le lot n° 9 (Serrurerie) dont la société MARTIN G est titulaire, il est proposé d'installer une trappe et un oculus coupe-feu supplémentaires à la chaufferie.
La plus-value se monte à 4 142,60 € HT soit une hausse de 5,02 % pour ce lot.
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,
Vu le Code des marchés publics,
Vu le procès-verbal de la commission du 1er juin 2017,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 1 abstention,
Approuve l'avenant n° 1 au lot n° 9 du marché d'extension et restructuration du Groupe Scolaire pour un montant de 4 142,60 € HT ce qui modifie le montant de ce lot comme suit :

Lot n° 5	Montant HT	Montant TTC
Marché d'origine	82 561,92 €	99 074,30 €
Avenant n° 1	4 142,60 €	4 971,12 €
Montant après avenant	86 704,52 €	104 045,42 €

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot n° 9 avec la société MARTIN G.

Délibération n° 2-06-17 : Extension et restructuration du groupe scolaire : Avenant n° 2 au lot n° 11

Par délibération n° 1-03-16 du 5 mars 2016, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer le marché de travaux d'extension et restructuration du Groupe Scolaire avec les entreprises retenues.
Concernant le lot n° 11 (Electricité – courants faibles) dont la société GED RHONE ALPES est titulaire, un avenant a été approuvé par délibération n° 2-04-17 du 28 avril 2017.
Il est proposé un nouvel avenant pour l'alimentation de sèche-mains.
La plus-value se monte à 657,47 € HT soit une hausse de 0,29 % pour ce lot.
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,
Vu le Code des marchés publics,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve l'avenant n° 2 au lot n° 11 du marché d'extension et restructuration du Groupe Scolaire pour un montant de 657,47 € HT ce qui modifie le montant de ce lot comme suit :

Lot n° 5	Montant HT	Montant TTC
Marché d'origine	223 874,31 €	268 649,17 €
Montant après avenant n° 1	225 485,84 €	270 583,01 €
Avenant n° 2	657,47 €	788,96 €
Nouveau montant	226 143,31 €	271 371,97 €

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au lot n° 11 avec la société GED RHONE ALPES.

<u>Délibération n° 3-06-17</u> : Aménagement de deux courts de tennis en béton poreux : Avenant n° 1 au marché de travaux

Par délibération n° 5-03-17 du 30 mars 2017, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer le marché de travaux d'aménagement de deux courts de tennis avec la société LAQUET TENNIS.
Il est proposé de modifier les brise-vents et de ceinturer les courts de béton sur 0,5 m de largeur afin de faciliter l'entretien.
Ces modifications entrainent une moins-value de 5 122,80 € HT € HT soit une baisse de 5,00 % pour ce lot.
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,
Vu le Code des marchés publics,
Vu le procès-verbal de la commission du 1er juin 2017,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve l'avenant n° 1 au marché d'aménagement de deux courts de tennis en béton poreux pour un montant de – 5 122,80 € HT ce qui modifie le montant de ce lot comme suit :

	Montant HT	Montant TTC
Marché d'origine	102 536,60 €	123 043,92 €
Avenant n° 1	5 122,80 €	6 147,36 €
Montant après avenant	97 413,80 €	116 896,56 €

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 avec la société LAQUET TENNIS

<u>Délibération n° 4-06-17</u> : Acquisition de 800 m² de la parcelle cadastrée n° 108 section ZC

Afin de sécuriser l'accès du groupe scolaire et agrandir le parking, il est opportun d'acquérir un triangle d'une surface d'environ 800 m² de la parcelle voisine à l'angle entre la Route d'Estrablin et le Chemin des Ecoliers.

Situation et caractéristique du bien :

Référence cadastrale : parcelle n° 108 section ZC
Surface cadastrale totale de la parcelle : 19 144 m²
Surface à acquérir : 800 m² (triangle d'environ 46,66 m x 34,23 m x 57,74 m).
Propriétaire : M. Jean-Claude THOMAS
Zonage : 18 355 m² en NC + 777 m² d'emplacement réservé en UD (zonage de l'ancien POS car la commune est provisoirement en RNU).

L'acquisition de ce triangle permettra d'une part, de sécuriser l'accès au parking du groupe scolaire avec un débouché en angle droit sur la Route d'Estrablin permettant ainsi une meilleure visibilité, et d'autre part, d'agrandir le parking. Une demande d'évaluation a été faite au service France Domaine et un accord a été trouvé avec le propriétaire.
Vu le courrier du service France Domaine en date du 22 décembre 2016, indiquant que le montant serait inférieur au seuil de 75 000 € en deçà duquel l'évaluation du service France Domaine n'est pas nécessaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide l'acquisition d'un triangle d'environ 800 m² de la parcelle cadastrée n° 108 section ZC au prix de 10 € le mètre carré (soit environ 8 000 €).
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document juridique, administratif ou comptable relevant de ce dossier et notamment l'acte d'achat.

<u>Commission Centre-Village :</u>

- Point sur les subventions : une subvention de la CAF de 60 000 € pour le groupe scolaire a été notifiée.
A ce jour, la part des financements extérieurs (subventions et participations) pour chaque opération est de :
47,16 % pour le groupe scolaire
52,53 % pour le complexe sportif,
40,02 % pour les VRD-espaces publics du centre-village,
Soit un taux total de 48,65 %.

2 Juin 2017

- **Groupe scolaire :**

Travaux supplémentaires : à l'origine, afin de minimiser le coût, il n'était pas prévu de refaire les peintures des pièces existantes. Or, considérant le montant des subventions acquises supérieures à ce qui était attendu, la rapidité de l'entreprise, le temps qu'il faudra pour déménager les classes le jour où il faudra refaire les peintures, il est décidé de confier à la société RAVALTEX les travaux de peintures supplémentaires pour un montant de 4 825,46 € HT.
Coût du projet : en prenant en compte les derniers avenants et travaux supplémentaires, le coût des travaux du groupe scolaire se monte à 2 965 164,25 € HT contre 2 924 553,39 € HT à l'origine, soit une augmentation de 1,39 %.

VRD-espaces publics : le lot 3 (aménagements paysagers) a été attribué par ViennAgglo à la société LAQUET pour un montant de 157 532,51 € HT avec les options mobilier urbain et jeux, découpe de tronc et platelage, pare-vue poubelle chemin du Moulin.
Les travaux ont commencé Route de Septème avec mise en place d'une circulation alternée.

Commission scolaire : projet de Conseil Municipal des Enfants (CME) :

La Commission Scolaire-Jeunesse a rencontré les élus d'Eyzin-Pinet et la directrice de l'école élémentaire dans le but de mettre en œuvre un Conseil Municipal des Enfants en octobre 2017.
Les intentions et finalités sont de :
- Favoriser le développement de la notion de citoyenneté et des valeurs de la République chez les enfants,
- Permettre aux enfants de développer des projets collectifs,
- Poursuivre l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants,
- Promouvoir la diversité, le respect de soi et des autres.

Les objectifs :
- Mettre en place un CME de 6 à 9 enfants élus pour 2 ans. Ce CME est ouvert aux élèves de CE2, CM1 et CM2 scolarisés sur la commune.
- Découvrir le fonctionnement et l'organisation d'une municipalité (participation à un Conseil Municipal adulte, aux manifestations communales tels que les vœux, aux cérémonies au monument aux morts…)
- Permettre aux enfants de prendre des responsabilités sur la commune en organisant des espaces de réflexion et de décision.

Des réunions seront organisées tous les trimestres.

Commission Voirie-Réseaux :
- Aménagement des dispositifs de ralentissement aux Granges : l'intérieur des ilots devra être aménagé de façon à permettre le passage des véhicules agricoles.
- Des dommages ont été constatés sur une maison d'habitation proche d'un dos d'âne au centre-village. Une expertise est prévue pour étudier si ces dommages proviennent du passage des camions sur le dos d'âne.
- Pont des Granges : les travaux de canalisation d'eau potable ont commencé.
- Un camion a stationné sur le trottoir au début de la Route de l'Oasis, provocant l'effondrement de celui-ci. Le conducteur et la société propriétaire du camion ont été contactés. Un règlement à l'amiable semble se dessiner.

Commission Technique / bâtiments / environnement :
- Jobs d'été : 3 jeunes seront recrutés pour une période de 5 semaines avec comme principale tâche le déménagement des écoles et du restaurant scolaire.

- Une démonstration de balayeuse a eu lieu. Ce matériel pourrait servir pour le désherbage dans le cadre du Plan de désherbage zéro phyto.
- Une rencontre a eu lieu avec la technicienne du Syndicat des Quatre Vallées pour monter le dossier de subvention à l'Agence de l'Eau pour le matériel de désherbage. Les taux de subvention se situent entre 40 et 80 % avec le risque que la balayeuse ne puisse pas être retenue.
- Cimetière : le principal problème de la fin d'utilisation des produits phyto est l'entretien du cimetière.

Les agents doivent désherber manuellement ce qui demande beaucoup de temps et de pénibilité. La solution pourrait être d'enherber les allées afin de pouvoir les tondre mais le cimetière est en forte pente. La réflexion est à poursuivre.
- Le travail effectué par les agents techniques apparait comme peu visible par certains administrés. Il est à noter que certains travaux d'entretien ont dû être décalés, le service technique étant actuellement très sollicité compte tenu des nombreux chantiers en cours sur la commune avec des impératifs en terme de délai.

Commission Vie Associative-Communication :

- Les articles pour le prochain écho municipal sont à remettre pour le 10 juin pour une distribution prévue fin juin.
- Le règlement d'utilisation des salles communales sera revu en concertation les agents techniques et administratifs.
- Une réunion est prévue le 8 juin afin d'établir le planning d'utilisation des salles communales pour la prochaine saison 2017-2018 et le calendrier des manifestations pour l'année 2018.
- Caravan'Jazz se déroulera cette année le 29 juin en soirée à Eyzin-Pinet
- Moidi'Fête aura lieu le 1er juillet, compte tenu des travaux les animations se dérouleront sur l'esplanade de la Mairie et Place de la Poste.
- Ciné-été : le film « Papa ou maman 2 » sera projeté le jeudi 3 Août en soirée.

- La Course de l'Ecureuil se déroulera pour la 1ere fois sur notre commune dimanche 3 septembre Les départs et arrivées des circuits VTT et Marche se feront à partir du Complexe sportif de l'Amballon. Une réunion de préparation a eu lieu le 11 mai.
De très nombreux bénévoles des communes environnantes avaient fait le déplacement, mais hélas peu de personnes ou d'associations communales étaient représentées. De nombreux bénévoles du CVAC sont mobilisés mais il faut trouver un renfort d'environ 25 bénévoles sur la commune. Les personnes intéressées pourront s'inscrire début juillet.

- Les inaugurations des courts de tennis et terrains de pétanque sont envisagées mais seront planifiées à la rentrée (date à définir). L'inauguration du nouveau restaurant scolaire est prévue le samedi 7 octobre 2017.

Commission Scolaire-Jeunesse :

- Conseils d'écoles : les effectifs s'annoncent stables. Remerciement aux enseignants et ATSEM de l'école maternelle pour avoir subi les contraintes de l'école provisoire en préfabriqué. Ils retrouveront leurs locaux rénovés à la rentrée prochaine.
- Temps méridien : il faudrait augmenter le taux d'encadrement mais difficulté pour trouver des financements.
- TAP : Il est proposé de reconduire les rythmes scolaires en septembre car peu d'infos sur les intentions du nouveau gouvernement. La prochaine année scolaire servira à engager la réflexion et concerter avec les autres communes du CEJ. De plus, incertitude quant à la fusion avec la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) qui a actuellement la compétence jeunesse.
Dernière minute : certaines communes partenaires du CEJ semblent vouloir revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre et cela sans en avoir concerté au préalable les autres communes…
- Un diagnostic Petite Enfance est engagé par ViennAgglo pour préparer la future intercommunalité qui sera issue de la fusion de ViennAgglo et de la CCRC.

ViennAgglo :

- Une réunion de présentation du projet de fusion avec la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) est prévue à Eyzin-Pinet pour les élus du secteur. Les communes devront délibérer avant mi-juillet.

- Problème de stationnement à l'Espace Saint Germain : ViennAgglo mène une réflexion sur la faisabilité d'un parking à étages à la place du musée de la Draperie.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

2 Juin 2017

- **Commission économie** : ViennAgglo prendra la compétence sur toutes les zones d'activités au 1er janvier 2018.
La Zone d'activités du Bailly à la Détourbe sera donc de compétence intercommunale. Cela n'entraine pas beaucoup de conséquences pour la commune car toutes les lots communaux ont été vendus.

- ViennAgglo a confié la maîtrise d'œuvre du projet de micro-crèche de Moidieu-Détourbe au cabinet BARRIOS Architecture (celui qui travaille avec la SEMCODA sur le projet du Centre-Village).
- Les 5 maires du CEJ ont organisé une rencontre avec Thierry KOVACS au sujet des animateurs intercommunaux qui interviennent sur les 5 communes dans le cadre du CEJ. Une baisse sensible de la délinquance a été constatée sur les communes mais la CAF se désengage à la fin de l'année avec une fin du financement à 34 000 € / an. M. KOVACS a promis d'intervenir auprès de la CAF, mais l'avenir des animateurs semble incertain. La commune de Saint-Sorlin de Vienne a déjà fait savoir qu'elle ne participera plus.

Questions diverses :
- ACCA : demande de la fédération de chasse de flécher les cabanes de chasses qui sont ouvertes à tous. Autorisation leur a été donnée d'utiliser les panneaux existants pour fixer leur signalisation. L'ACCA rappelle également que l'évolution de la législation sur les normes sanitaires va imposer des bâtiments en dur avec eau courante (notamment pour le dépeçage du gibier).
-Travaux d'assainissement au Julien et au Piémont : les travaux sont terminés depuis quelques semaines.
ViennAgglo, la Mairie et les entreprises intervenantes souhaitent remercier les habitants de ces hameaux pour leur coopération et leur compréhension en les invitant à un apéritif qui sera organisé le 13 juin dans le hameau du Julien.

- **Prochaine séance du Conseil Municipal** : le 07 juillet 2017 à 20 heures.

30 Juin 2017

Présents : Mmes et MM. Gérard LAMBERT, Sophie GUIBOURET, Aline CHARRETON, Jean ROUAT, Jacques NOCENTI, Noëlle FREZET, Daniel DUPUIS, Christelle KOCALENIOS RAVEL, Peggy ARNOULD, Christine NICOD, Noëlle HOLLINGER, Christian PETREQUIN.
Absents excusés : Georges MEJECASE (pouvoir à Jacques NOCENTI), Boris WILD (pouvoir à Noëlle HOLLINGER), Hervé VAUDAINE (pouvoir à Daniel DUPUIS), Carole PERNOUX (pouvoir à Sophie GUIBOURET), Delphine THOLANCE (pouvoir à Gérard LAMBERT), Martine THOMAS (pouvoir à Christian PETREQUIN).
Absente : Jessica ROSTAING.
Secrétaire de séance : Noëlle FREZET.

Ordre du jour : Election des délégués pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le Dimanche 24 Septembre 2017.

Les sénateurs ne sont pas directement élus par les électeurs, contrairement aux législatives (qui permettent d'élire les députés à l'Assemblée nationale). Il s'agit d'un suffrage universel indirect. Chaque sénateur est élu par un collège d'élus issus de la circonscription qu'il représentera. Ce collège de grands électeurs est composé de députés, de conseillers régionaux élus dans le département, de conseillers généraux et de délégués des conseils municipaux.
Après avoir procédé aux formalités de vote le maire a proclamé élus délégués (ou délégués supplémentaires) les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus, conformément à la feuille de proclamation jointe au procès-verbal, à savoir :
- Mme GUIBOURET Sophie
- M. ROUAT Jean
- Mme CHARRETON Aline
- M. WILD Boris
- Mme KOCALENIOS RAVEL Christelle

Il a ensuite proclamé élus suppléants , à savoir :
- Mme FREZET Noëlle
- M. NOCENTI Jacques
- Mme HOLLINGER Noëlle

Projet Centre village, Travaux du Groupe Scolaire

La première phase des travaux du groupe scolaire est terminée.
Pendant la période estivale, les services techniques ont dû réaliser trois déménagements : l'école maternelle, le restaurant scolaire, l'école élémentaire.
L'école maternelle, rénovée et agrandie est prête à accueillir enfants, enseignants et personnels. Les plantations seront réalisées à l'automne.

À partir de septembre, la seconde phase démarrera : agrandissement et rénovation de l'école élémentaire, création du city-stade, aménagement des cheminements piétons des écoles. En septembre 2018 le nouveau groupe scolaire sera ainsi complétement opérationnel.

Travaux du Clos

Les travaux d'enfouissement des réseaux humides et secs sont en cours de finalisation route de Septème.

Dès septembre, démarrage de la seconde phase avec la rénovation des réseaux humides sur la route d'Estrablin.
Le chantier se poursuivra jusqu'en novembre.

RENTREE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2017/2018,

la commune de Moidieu-Détourbe

poursuit son organisation scolaire sur 4,5 jours .

Les jours et les horaires scolaires restent donc inchangés.

Il en est de même pour les accueils périscolaires du matin et du soir, le temps méridien et les TAP.

Les conditions et modalités restent identiques et sont disponibles en mairie, sur le site internet de la commune ou auprès des responsables des accueils. Une concertation avec les représentants de parents d'élèves, les enseignants et la mairie aura lieu durant cette année, afin de déterminer l'organisation scolaire qui sera retenue à partir de septembre 2018. Les familles seront consultées par un questionnaire avant fin 2017.

Nouveautés dès cette rentrée :

- les enfants de maternelle pourront intégrer leur nouvelle école. Et l'ensemble des enfants du groupe scolaire bénéficiera d'une nouvelle cantine et d'une salle d'activités douces.

- les enfants de l'école élémentaire, intégreront l'école provisoire durant les travaux de rénovation de leur école. En septembre 2018, l'ensemble des utilisateurs pourront profiter ainsi de locaux mieux adaptés et plus fonctionnels.

- **Le périscolaire se déroulera en maternelle** dans l'ancienne classe de Tiphaine Delormel. L'accès sera direct depuis la cour.

La commission scolaire et le conseil municipal, souhaitent une bonne rentrée aux enfants, aux enseignants et aux employés communaux.

SOU des ECOLES DE MOIDIEU DETOURBE

Chers parents,

Le Sou des Ecoles de Moidieu-Détourbe est heureux de vous retrouver pour une nouvelle année scolaire et espère que vous avez tous passé de très bonnes vacances ! Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux parents de Moidieu ainsi qu'à leurs enfants.

Le Sou vous invite à son : **ASSEMBLEE GENERALE**
qui se tiendra le **Vendredi 15 septembre 2017**
à 18h30
à la Salle des Fêtes de l'Amballon (petite salle).

Venez nombreux pour soutenir nos actions, nous donner vos idées, nous proposer votre aide et/ou pourquoi pas...faire partie du bureau !! Nous accueillons toutes les bonnes volontés.
Petit rappel : Le Sou des écoles est une association permettant de financer les projets des différentes classes de l'école et œuvrant pour le bien-être et le plaisir des enfants, seulement composée de parents bénévoles...
Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de cette réunion !

Merci pour votre soutien et à très bientôt !

Les membres du Sou des Ecoles de Moidieu Détourbe

PLAN DE CIRCULATION

Pendant la deuxième phase du chantier **l'accès au groupe scolaire se fera uniquement via le parking du MILLE CLUB.**

L'accès à la maternelle se fera, via le via le chemin piéton créé jusqu'à la cour de la maternelle.

L'accès à l'élémentaire se fera via le chemin enherbé situé à l'arrière de l'ancien terrain de foot.

Plan des accès et installations de chantier

Phase 2 – Septembre 2017 → Juin 2018

Nous comptons sur votre vigilance et le respect de ces consignes pour la sécurité de tous les usagers.

Aménagement du Pont des Granges

ViennAgglo œuvre pour une meilleure gestion de la rivière et la prévention des inondations.

Ce chantier réalisé par la groupement GUILLAUD TP, DUMAS TP, et GENEVRAY consiste au redimensionnement d'un ouvrage de franchissement de la rivière AMBALLON avec :
- la démolition des ouvrages existants;
- la construction d'un pont cadre permettant d'absorber une crue décennale;
- la reprise des fossés latéraux;
- le réaménagement des berges en enrochements et génie végétal;
- la réfection de la voirie.

Durée du chantier : juillet à l'automne 2017
Coût des travaux : 430 887 € TTC (financé par ViennAgglo)

Une passerelle provisoire a été installée pour les piétons et les cyclistes.

Pendant la durée du chantier l'arrêt de bus « Les GRANGES » reste desservi

TRANSPORTS et DEPLACEMENTS

Arrêts de Bus
Plusieurs modifications à la rentrée

Lignes de transport à destination des établissements scolaires

A compter du 4 septembre et jusqu'à la fin des chantiers

L'arrêt "La Place" est déplacé Route de l'Oasis,
devant l'allée du Mille Club.
L'arrêt "Les Granges" est desservi.
L'arrêt « Le Julien » n'est pas desservi, il est conseillé aux usagers de se rendre à l'arrêt « Les Granges » via la passerelle

AVIS AUX AUTOMOBILISTES et RIVERAINS

Sur la route de SEPTEME l'aire de stationnement devant le local France Telecom sera interdite au stationnement pour permettre aux cars d'effectuer leur retournement.

Merci de votre compréhension

Horaires des transports à destination du collège de Pont-Evêque Pendant les travaux de Moidieu-Détourbe

Fiche Horaire

ViennAgglo

PEV - MOIDIEU - ESTRABLIN - PONT EVEQUE

Validité à partir du 04/09/2017 TRAVAUX MOIDIEU

Itinéraire : Ligne Scolaire

	Période Scolaire :	**Oui**	**Oui**	**Oui**	**Oui**
	Itinéraires	**PEVA01**	**PEVA05**	**PEVA03**	**PEVA07**
	Services	**561**	**563**	**562**	**565**
Commune	**Point d'arrêt**	**lmmjv**	**lmmjv**	**lmmjv**	**lmmjv**
MOIDIEU DETOURBE	CLE DES CHAMPS			07:26	08:11
	LES JARDINS DE LA DETOURBE			07:27	08:12
	LE CLOS DE LA GARE			07:28	08:13
	LA DETOURBE			07:32	08:15
	NARBORIE			07:35	08:16
	CHATEAU GRILLET			07:37	08:18
	MILLE CLUBS			07:38	08:20
	LE FANTON		07:23		08:27
	LES GRANGES		07:25		08:29
	LE QUINQUELIN		07:27		08:30
ESTRABLIN	CHEZ ROUX		07:30		08:33
	LE PLAN NORD		07:33		08:34
	LES DAMES		07:35		08:35
	LE MICHALIN		07:37		08:37
	ESTRABLIN VILLAGE		07:40		08:39
	BOIS BALAY		07:42		08:40
	LE PINAY		07:44		08:42
	TABOURETTE ROUTIER			07:45	08:45
	GEMENS	07:14			
	MAISON VINCENDON	07:15			
	AIGUEBELLE	07:17			
	LE JANIN	07:18			
	CHATEAU PLANTIER	07:19			
	CHEMIN DE LA ROSIERE	07:20			
	ROSIERE LES CEDRES	07:22			
	LES 4 VENTS	07:23			
	LA COUPE	07:25			
	LES MURIERS	07:29			
	GARAGE BERAUD	07:32			
	MAS DU GRAY	07:33			
	REPUBLIQUE	07:34			
	LE COMBAT	07:36			
	LE GRAND RUINAIS	07:37			
	CHAUMONT CARREFOUR	07:38			
	LE VIANNAIS	07:39			
	MAISON PUZIN JULIEN	07:40			
	CRAZ LE SILO	07:42			
	MERLIERE	07:43			
	TABOURETTE CHALET	07:45			
PONT EVEQUE	COLL BRASSENS PARKING	07:50	07:50	07:50	08:50

Déclaration des Abeilles et des Ruchers

Afin de permettre le suivi des abeilles, chaque propriétaire apiculteur ou détenteur de ruches doit chaque année effectuer la déclaration obligatoire de détention et d'emplacement de son rucher.

Est soumis à cette obligation tout propriétaire de ruche, que ce soit pour une activité de loisir ou une activité professionnelle :

- particulier,
- groupement,
- association,
- entreprise ou agriculteur, producteur de miel, d'essaims, de reines, et d'autres produits de la ruche...

L'identification des ruches sur le terrain nécessite l'obtention d'un numéro NAPI qui doit être affiché sur le panneau situé à l'entrée du rucher ou sur au moins 10 % des ruches du rucher.

Chaque année, il est obligatoire de déclarer le nombre de ruches et l'emplacement du rucher **entre le 1er septembre et le 31 décembre**, que le cheptel évolue ou pas.
Retrouver toutes les précisions concernant ces formalités sur le site :

https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24392

Travaux au cimetière

Des travaux sont prévus dès l'automne, les allées seront réaménagées afin de faciliter leur entretien.
Le cimetière sera fermé pendant une période de 2 semaines.
Dès connaissance, les dates vous seront communiquées dans la presse, sur le site internet et le panneau d'affichage lumineux.

Un nouvel espace pour les associations

La salle d'activités douces du groupe scolaire va pouvoir être utilisée dès la rentrée par plusieurs associations.

Cet espace spacieux et lumineux à vocation sportive dont une partie sera équipée de tapis en permanence, accueillera les cours de judo, de yoga, certains cours de gymnastique, pilates et savate forme.

Création d'une nouvelle association

SÀM

Savate à Moidieu

Savate-Boxe-Française / Savate-Forme / Coaching

Dès le mardi 5 septembre 2017

Public visé :

- Adultes (hommes et femmes) tous niveaux.
- Adolescents et adolescentes ayant 14 ans à l'inscription

SAVATE BOXE FRANÇAISE

1. **Le mardi 18h30 à 20h** à la Salle polyvalente (Petite salle) Route de l'Oasis, 38440 Moidieu-Détourbe
2. **Le Samedi 10h15 à 12h** à la Salle d'activités de l'Ecole - Parking du MILLE CLUB

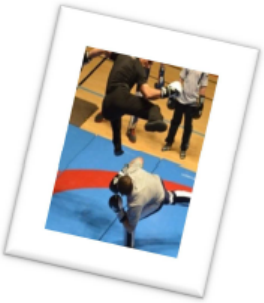

SAVATE-FORME

1. **Le mercredi 19h30 21h**

à la Salle d'activités de l'école- Parking du MILLE CLUB

2. **Le Samedi 10h15 à 12h** à la Salle d'activités de l'Ecole Parking du MILLE CLUB

STAGES et COACHING

Bilans et coaching **individuel à la** demande :

- posturaux
- sportifs
- alimentaires

savateamoidieu@gmail.com

06 22 82 27 02 / 06 72 18 80 61

COMITE DES FETES

Créé en 2009, le comité des Fêtes de Moidieu-Détourbe a pour objectif d'animer la vie des Moidillards en organisant des manifestations tout au long de l'année, en partenariat avec les autres associations du village. Le comité des fêtes a aussi pour objectif d'acquérir du matériel, destiné aux associations, afin de les aider dans l'organisation de leurs propres manifestations. Voici, les principales festivités proposées par le comité des Fêtes :

MOIDI'FETE

Chaque premier samedi de juillet, Moidi'Fête rassemble de nombreux Moidillards autour de diverses animations proposées dans l'après-midi. Cette année, un Cluédo Géant était proposé et une quinzaine d'équipe a tenté d'élucider un vol commis à Moidieu-Détourbe au Moyen-Age. Le soir, le repas a été servi à la salle des Fêtes et a été suivi d'une soirée dansante et du traditionnel feu d'artifice.

Le crieur raconte le dénouement du Cluédo

CINE ETE

Chaque été, au mois d'Août, une projection d'un film est proposée en extérieur. Cette année, le film «Papa ou Maman 2 » a regroupé plus de 420 personnes au centre-village le 3 Août au soir. Avant le film, le comité des fêtes offrait un apéritif aux personnes venues pique-niquer sur l'esplanade de la mairie.

L'équipe d'animation en costumes

CARAVAN'JAZZ et FESTIVAL DE L'HUMOUR

En lien avec la MJC et la municipalité, le comité des fêtes participe à l'organisation de Caravan'Jazz et du festival de l'Humour. Cette année, nous avons accueilli HASSAN dans le cadre du festival de l'Humour le mercredi 5 avril. Il a su divertir une salle comble grâce à une déferlante de jeux de mots.

MOIDI'LUMIERES

Chaque 8 décembre, en lien avec les commerçants et les associations du village, les illuminations et un marché de Noël sont organisés au centre-village. Cette manifestation rencontre toujours un vif succès auprès des enfants, qui sont ravis de pouvoir rencontrer le Père Noël afin de lui remettre leur lettre.

.

MOIDI'GONES

Chaque année, en févier, le comité des Fêtes organise une braderie puériculture et jouets.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe du comité des Fêtes afin d'apporter de nouvelles idées pour continuer à animer au mieux notre village.

Pour nous contacter :

cdfmoidieu@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE LE :

Mercredi 4 Octobre à 20h00

à la salle de l'A.E.P

Les Arts de la Scène

La troupe de théâtre amateur de Moidieu (38 – Isère)

Sont heureux de vous convier à ses deux représentations **Moidillardes**, programmées les :

Samedi 30 Septembre 2017 à 20h30 et Dimanche 1° Octobre à 15h
à la Salle des Fêtes de Moidieu-Détourbe

(entrée adulte 9€ - enfants -12 ans gratuit)

« BAIN DE JOUVENCE !!! » - une comédie de Bruno DRUARD

Sinopsys de la comédie :

Amélie a tout lieu d'être satisfaite : contre l'avis de sa sœur aînée Gaby, elle vient d'acheter un appartement qui a sérieusement besoin d'être rénové. Seule la salle de bain est utilisable et encore ! Son amie Martine, plombier de son métier, se voit chargée de la rénovation. Mais voilà qu'Antoine, le neveu de Martine, débarque : il s'est fait larguer, il est à la rue, en pleine déprime existentielle ! Les trois amies vont s'unir pour tenter de lui redonner le moral et un sens à sa vie qui n'est faite que d'échecs programmés. Elles ne sont pas au bout de leurs peines ! Après bien des tentatives infructueuses où leurs solitudes vont se rencontrer, Antoine va trouver la solution à toutes leurs recherches affectives … Comme …

« un bain de jouvence !!! »

*(partie de décor par **JPM PLOMBERIE** à Moidieu ☎ : 04 74 58 14 30 – Merci !!!)*

Nous vous souhaitons nombreux pour passer un excellent moment de convivialité et d'humour … pour oublier un peu les soucis de la rentrée !!!

Et faites une bonne action !!!

Notre producteur K-Mel Léon - Le lézard de la scène s'engage à reverser une partie de la recette de ce spectacle sous forme d'un …

… don pour soutenir la lutte contre le cancer

K-Mel Léon – Le Lézard de la Scène

Toutes les fleurs de l'Avenir sont dans les semences d'Aujourd'hui

Semences d'Articulteurs

Reprise de la pratique du CHI GONG et de la MEDITATION

mercredi 20 septembre à 18h30 (petite salle des fêtes)

2 séances gratuites

Contacts :

semences.darticulteurs@orange.fr

Philippe Morisson : 04.74.58.12.60

Moidi'Fête revisitée : Poètes du jour, quelques mots (maux du quotidien) laissés sur un tableau, ce jour de fête au village, en juillet dernier. En vrac les écrits spontanés par des équipes en pleine énergie.

C'est l'été, boire un jus de pomme

Rien à faire, faire un somme.

Cette année moidifête te guette
Alors prépare ta tartiflette.

Pour la grenouille, c'est la fête
Pour les autres c'est bête !

En cette fête des temps moyenâgeux
Le temps n'est pas avantageux

Nous allons tout élucidé
C'est nous qui allons gagner.

Aujourd'hui, c'est moidifête
Vraiment c'est super chouette.

Au pays de Moidieu
Il pleut plus qu'on ne le veut.

Nous sommes les maîtres du jeu
Nous sommes courageux.

La sorcière a mis 4 vipères
Là-bas sous la terre.

La princesse Janna aime le chocolat
Elle caresse son chat Lola.

Voleur attention, v'là les Sherlocks
Cours, sinon on te bloque !

Monique pique-nique
…et a le hic !
(c'est Yvonne qu'a écrique)

OUVRAGES DE DAMES

Avec 35 adhérentes de Moidieu Détourbe et des environs l'association remporte un vif succès et affiche complet !

Les adeptes se réunissent les lundis et mercredis pour pratiquer la broderie, le patchwork, le cartonnage….et échanger leur savoir faire.

A la rentrée des ateliers animés par des intervenants extérieurs seront organisés un samedi par mois avec différentes thématiques.

Pour tous renseignements contacter :
Patricia BALLY présidente : 06 78 87 00 85

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
38440 MOIDIEU-DETOURBE

Traversée de la Lône en bac à chaines

Samedi 24 Juin,
pour clôturer la saison
la Gym Volontaire avait
organisé une randonnée
pour partir à la découverte
de l' Ile de la Platière.

La quinzaine de licenciées
présentes a beaucoup
apprécié le circuit ombragé
par cette journée
caniculaire !

Les licenciés qui n'avaient
pas voulu manquer le
dernier cours de Pilates les
ont rejoint pour partager un
excellent repas.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
38440 MOIDIEU-DETOURBE

Vous souhaitez prendre du plaisir en entretenant votre forme en compagnie d'autres pratiquants dans une ambiance conviviale,
La GV vous propose des activités adaptées pour tous les âges : enfants, adultes, seniors

Cours GYM Adultes					
Gym	**Jours**	**Dates de reprise**	**Horaires**	**Animatrices**	**Salle**
Gym douce	Lundi	18/09/2017	18H à 19H	Michèle	Salle d'activités des écoles
Gym Pilates	Mercredi	20/09/2017	10H à 11H	Caroline	Petite salle des fêtes
Gym Fitness	Mercredi	20/09/2017	19H30 à 20H30	Florence	Grande salle des fêtes
Gym Fitness	Jeudi	21/09/2017	9H à 10H	Frédérique	Salle d'activités des écoles
Gym Pilates	Samedi	23/09/2017	9H à 10H	Caroline	Salle d'activités des écoles
Piscine/AQUA GYM	Lundi	02/10/2017	18H45/19H25	Avec GV ETRABLIN	VILLETTE DE VIENNE
Piscine/AQUA GYM	Lundi	02/10/2017	19H30/20H10	Avec GV ESTRABLIN	VILLETTE DE VIENNE

Coût de la licence GYM	
Adultes	97 €
-18 ans	87 €

Votre licence vous permet de participer à tous les cours de gym de la semaine

Coût de la licence PISCINE

30 € (cot club) + 150 € (loc piscine) = 180 € (si seulement la piscine)

Cours YOGA					
Adultes	Mardi	19/09/2017	18H à 19H15	Patrick	Salle d'activités des écoles

Coût de la licence YOGA : 140 € + 26 € de licence assurance

Cours MULTISPORTS Enfants					
Enfants	**jours**	**Dates de reprise**	**Horaires**	**Animateur**	**Salle**
de 3 à 7 ans	Mardi	19/09/2017	17H15 à 18H15	Elie	Petite salle des fêtes

Coût de la licence : 126€

Cours HIP HOP Enfants					
Enfants	**Jours**	**Date de re-prise**	**Horaires**	**Animateur**	**Salle**
de 6 à 11 Ans	Mercredi	20/09/2017	17H à 18H	David	Salle d'activités des écoles

Coût de la licence : 126€

Organisation : les cours ont lieu toute l'année sauf pendant les congés scolaires.
Concernant les cours dispensés à la salle d'activité des écoles le stationnement se fait sur le parking du Mille-Club qui est de nouveau ouvert.
Règlement de la licence en 3 fois accepté.

Renseignements et inscriptions : Présidente : Tél : 04.74.58.12.58 ou 06.58.86.89.54

Venez découvrir et essayer : les 2 premiers cours d'essai sont gratuits

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017 : Matinée MOULES-FRITES à la salle des fêtes

Bonne rentrée sportive

Tennis à Moidieu-Détourbe

Quelques informations concernant les activités tennistiques à MOIDIEU-DETOURBE

1 - Adhésions à l'association

Concernant les adhésions, les tarifs de base annuels pour le tennis loisir sont très abordables :

Jeunes et étudiants : 23 €, Adultes : 31 €, Couples : 46 €, Familles : 54 €.

Un demi-tarif est proposé jusqu'à la fin de l'année 2017.

Les renseignements concernant les adhésions peuvent être obtenus auprès de Guy HOLLINGER tous les dimanches matin sur les terrains ou par téléphone au 04.74.58.12.66 ou par e-mail : noelle.hollinger@orange.fr

2 – Journée « portes ouvertes / fête du tennis » samedi 9 septembre 2017

L'association organisera sur les nouveaux courts du site de l'Amballon :

☞ Une journée « portes ouvertes » samedi 9 septembre 2017 ☜

Plusieurs activités sont prévues :

* - Séance « découverte » gratuite le matin pour enfants et adultes à partir de 9 h 30, afin de se tester et d'organiser la nouvelle saison des cours (initiation et perfectionnement) donnés par le moniteur Edgard SEGUI

* - Accueil d'adhérents ou de personnes intéressées désirant se tester avec un lance-balles ou avec un partenaire, le matin à partir de 9h30… Prise d'adhésion possible toute la journée.

* - Mini tournoi organisé sur la journée, à partir de 9 h, par Edgard SEGUI, avec différentes poules pour enfants, ados, adultes… ouvert aux adhérents, aux participants aux cours et à toute personne intéressée.

Chaque concurrent rencontre successivement chacun de ses adversaires de la poule dans un match sous forme d'un tie-break. Renseignements et inscriptions auprès de G. HOLLINGER et Edgard SEGUI.

* - Remise des prix aux différents lauréats et **verre de l'amitié à 18 h 30** à la salle polyvalente, pour tous, en présence des représentants de la Municipalité et des services techniques, pour clôturer cette journée dédiée à l'inauguration des courts.

3 - Cours du samedi matin et stages d'été

Des stages d'été pour jeunes ont été organisés en juillet et aout par le moniteur Edgard SEGUI.

D'autre part, les cours pour enfants, ados et adultes, proposés les samedis matin par Edgard SEGUI, redémarreront **à partir du 16 septembre 2017.**

20 séances sont prévues avec une trêve hivernale.

Les renseignements et inscriptions peuvent être pris auprès d'Edgard SEGUI

le 9 septembre 2017

lors de la journée

« portes ouvertes »

ou par téléphone au 06.19.84.23.69 ou par e-mail : edgardsegui@hotmail.fr

Renseignements possibles aussi auprès de Guy HOLLINGER.

L'association renouvelle son message :

« Un groupe de pratiquants se retrouve le dimanche matin pour « taper des balles » dans un contexte « tennis loisir ».

Invitation est faite à ceux qui n'auraient pas de partenaires ou qui en chercheraient de nouveaux, de venir y participer… »

TERLUDIK

Notre Métier, Vous Animer…

TERLUDIK est le partenaire de vos loisirs de proximité, de votre sport au quotidien avec la marche nordique, de votre soif de découverte et d'aventure tout au long de l'année.

Au programme pour cette rentrée 2017

- Marche Nordique
- Entrainement TRAIL
- Tir à l'arc et Soft Archery avec le LUD'ARK Games
- Des stages sur les vacances scolaires la première semaine pour les enfants à partir de 8 ans.
- Randonnées en Montagne
- Sorties raquettes à neige cet hiver
- Des spectacles pour les petits et les grands.

Et suivez l'actualité sur la page facebook :

https://www.facebook.com/stef.terludik

Renseignements
Stéphane LAMY
06 61 58 01 24
contact@terludik.fr
www.terludik.fr

Anniversaire

Le 27 juillet 2017, les membres du CCAS ont rendu visite à
Monsieur FERRAND Fernand
à la Maison de retraite Victor Hugo à Malissol pour fêter ses 90 ans.
Le couple habitait auparavant dans le hameau de « Narboirie ».

ETAT CIVIL

Naissances :

3 Avril 2017 : Léandro, Antonio, Roger RODRIQUES GONCALVES
Fils de Miguel RODRIQUES GONCALVES et Florianne BERTOLOSO

2 Mai 2017 : Albin, Marin MEJEAN, fils de Julien MEJEAN et Elise HUGUEL

22 Juin 2017 : Alexandre BOUILLER, fils de Sébastien BOUILLER et Laetitia FAURE

12 Juillet 2017 : Adam, Dario CRUCHE, fils de Aurélien CRUCHE et PEGGY MAMANE

14 Juillet 2017 : Tim, Didier, Denis LESCHIERA, fils de Nicolas LESCHIERA et Shirley BELTRITTI,

15 Juillet 2017 : Jade CHAPELAN-BRUN, fille de Loïc CHAPELAN et Evelyne BRUN

1er Août 2017 : Timéo DARNAUD, fils de Sébastien DARNAUD et Emilie ROSA

Décès :

5 Juillet 2017 : BETON, André, Marc, Paul. Monsieur BETON était le papa de Marie-Thérèse DUSSERT, ancienne secrétaire de Mairie.

LOUIS HIRTZIG Quintuple Champion de France de natation UFOLEP

Nul doute que cette saison aura été l'année de Louis HIRTZIG Moidillard de 13 ans.
Nageur au club des Dauphins d'Eyzin-Pinet et du club de l'AJ Heyrieux en UFOLEP .Durant la saison, Louis s'est battu lors des phases qualificatives sur tous les bassins de la région Auvergne Rhône-Alpes et se présentait au championnat grande région invaincu toutes nages et distances confondues et auréolé de 6 titres de champion de l'Isère.
Lors des régionaux, il survolait le championnat pour terminer avec tous les titres de champion de région et était qualifié à la finale Nationale en catégorie Benjamin. Engagé au 50 m Nage Libre, au 50 M Brasse au 100 4 nages et au relais 10x 100 Nage libre, il se présentait avec les meilleurs temps nationaux et espérait faire mieux que la saison passée ou il avait terminé vice- champion de France au 100 m Nage libre.
Dès le matin il prenait les devants pour s'octroyer son premier titre de champion de France du **50 m Brasse**, il prenait un départ rapide et gardait la tête sans la lâcher nageant en 38'27. Qualifié en finale du **50 m Nage libre**, il prenait un départ prudent pour au 30 m accélérer le rythme pour distancer ses poursuivants et prendre un second titre avec un temps de 29 ' 59. au 100 m 4 nages il survolait les séries pour se qualifier en finale ou gérant la course, il prenait largement la tête dès le départ pour s'imposer avec un troisième titre national.
Le relais 10 x 100 Nage libre regroupant les meilleurs nageurs de chaque catégorie avec Louis , s'imposait largement avec plus de 30 Secondes d'avance , battant au passage le record de France, et notre moidillard nageant en 1'06 ''86. Auréolé de 4 titres de Champion de France, Louis gagnait le classement général avec un 5 ème titre forçant l'admiration.
Depuis les championnats de France du mois de Mai, Louis s'est déjà remis à l'ouvrage en s'entrainant tous les jours et en pratiquant course à pieds et vélo tous les jours. Il a participé à 4 compétitions de natation estivale et reste invaincu en ayant amélioré grandement tous ses temps. Pour l'anecdote, Louis arborait lors du repas de gala du samedi soir son tee shirt rouge « Ne sous-estimez jamais la puissance d'un homme qui vient de Moidieu-Détourbe » montrant son attachement à sa ville Moidieu-Détourbe qui peut être fière d'avoir en son sein ce jeune sportif qui ne demande aujourd'hui qu'à gravir les échelons.

A VOTRE SERVICE

BEBE COUTURE, entreprise qui a vu le jour en 2015.

Je m'appelle Florianne BERTOLOSO, jeune maman, je réside sur la commune de Moidieu depuis l'été 2016 (Granges). Je vous présente mon petit monde de créations faites main dédiées aux bébés, je confectionne :

des coordonnées de chambre : tour de lit, gigoteuse, nid d'ange, housse de matelas à langer, coussin, housse de couette, mobile musical, coussin musical, doudou, etc…

des accessoires : protèges carnet de santé, panières à lingettes, ensemble sucettes – attaches sucettes, bavoir coton ou éponge, bandeaux, couverture polaire brodée, ensemble cape de bain + bavoir, chaussons, etc…

de la décoration de chambre : guirlande prénom, guirlande fanion, veilleuse, etc..

des coffrets naissance pour tous les budgets : à vous de composer votre coffret avec les articles cités ci-dessus (5ème article le moins cher offert)

Le tout personnalisable en broderie avec le prénom du petit boutchou !

Je confectionne selon vos souhaits de couleurs, motifs, déco etc…

Vous pouvez me contacter au 06 76 22 76 77 ou sur ma page Facebook que je vous invite à visiter, sur laquelle vous pourrez voir toutes mes réalisations : https://m.facebook.com/bebecouturevienne/ "BEBE COUTURE + attache tétine et tétines personnalisées". N'hésitez pas à me contacter pour toutes informations supplémentaires. Au plaisir de vous rencontrer ! **Florianne – BEBE COUTURE**

10ème fête des voisins du Moulin

C'est dans une ambiance toujours aussi conviviale et amicale que s'est déroulée, dimanche 2 juillet 2017, la 10ème édition de la Fête des voisins du Moulin.

L'apéritif a débuté sous un ciel couvert mais la journée a, fort heureusement, pu se poursuivre avec le soleil… Une quarantaine de voisins sont venus partager ce bon moment, certains seulement pour l'apéritif, d'autres pour partager le gâteau d'anniversaire, pris par d'autres obligations… mais pour la majorité des participants, la fête s'est étalée sur toute la journée. L'occasion pour tous de prendre le temps d'échanger avec des voisins que l'on n'a pas toujours le temps de côtoyer le reste de l'année, chacun étant pris par ses obligations.

Un moment apprécié de tous les convives, petits et grands, qui sera renouvelé… l'année prochaine ! ☺

MANIFESTATIONS

Samedi 9 septembre	**Distribution des Cartes**	**ACCA**	**Petite Salle des fêtes**
Samedi 9 Septembre	**Journée Portes ouvertes**	**Tennis**	**Complexe sportif Amballon**
Jeudi 14 Septembre	**Assemblée Générale**	**APE**	**Petite Salle des fêtes - 18h30**
Vendredi 15 septembre	**Assemblée Générale**	**Sou Des Ecoles**	**Petite salle des fêtes - 18h30**
Dimanche 17 Septembre	**Thé dansant**	**Roses d'automne**	**Salle des fêtes**
Jeudi 21 Septembre	**Réunion Après midi**	**Roses d'automne**	**Salle des fêtes**
Samedi 23 Septembre	**Challenge**	**Les Amis de la pétanque**	**Complexe sportif Amballon**
Samedi 23 Septembre	**Méchoui**	**ACCA**	**Salle des fêtes**
Samedi 30 Septembre Dimanche 1er Octobre	**Représentation théâtrale**	**Les Arts de la scène**	**Salle des fêtes**
Mercredi 4 Octobre	**Assemblée Générale**	**Comité des Fêtes**	**Salle de l'AEP - 20h00**
Jeudi 5 Octobre	**Réunion Après midi**	**Roses d' automne**	**Salle des fêtes**
Samedi 14 Octobre	**Brioches**	**Sou des écoles**	**Salle AEP**
Dimanche 15 Octobre	**Matinée Moules-Frites**	**AGV**	**Salle des fêtes**
Jeudi 19 Octobre	**Réunion Après midi**	**Roses d' automne**	**Salle des fêtes**
Samedi 21 Octobre	**Réception nouveaux Habitants**	**Municipalité**	**Salle des fêtes - 10h 13h**
Dimanche 29 Octobre	**Boudin**	**Boule de l'Amballon**	**Complexe sportif Amballon**

ECUREUIL DU PAYS VIENNOIS
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017

Lundi 21 Août, les élus et le responsable du service technique étaient réunis avec André ARMANET président du CVAC afin de peaufiner l'organisation de la 29ème édition de cette course VTT et marche qui se tiendra pour la première fois à MOIDIEU DETOURBE.
Près de 150 bénévoles dont 27 de notre commune seront mobilisés afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité de cette manifestation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE MOIDIEU-DETOURBE

Tél: 04 74 58 13 01 - Fax: 04 74 58 16 84
Email : contact@moidieu-detourbe.fr
Site : www.moidieu-detourbe.fr
Accueil téléphonique : le matin
Ouverture au public :
Mardi au Jeudi 10 h - 12 h
Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18 h

AGENCE POSTALE

TEL : 04 74 58 13 99

Ouverture de
9 h à 12 h
Du Mardi au Samedi
Et de
14 h à 17 h
Le Mardi

Réception des nouveaux habitants et des bébés de l'année 2016

Le maire et le conseil municipal accueilleront les nouveaux habitants de la commune et honoreront les mamans de l'année 2016 le :

Samedi 21 octobre à la petite salle des Fêtes de 10h à13h

Pour une meilleure organisation,
les personnes concernées sont priées de se faire connaitre en mairie

ALERTE SECHERESSE

La nappe phréatique alimentant notre commune en eau potable est au plus bas.
Il ne reste plus que 14cm au forage de la Détourbe!!!

Pour rappel, Le Préfet de l'Isère a placé le département en alerte sécheresse avec les restrictions suivantes :

- **Interdiction du lavage des véhicules (hors stations professionnelles)**
- **Interdiction du remplissage des piscines privées de plus de 5M^3**
- **Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts, des jardins d'agrément et des espaces sportifs de 6h à 20h**
- **Baisse de 15% des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation**

Chacun est appelé à une gestion économe de l'eau

Vous avez envie de faire renaître le banquet des classes ?
Cette année, ce sont celles en 7 et 2.
Contactez-moi pour en parler.

Si nous sommes nombreux à le vouloir, nous pourrons le faire.
Téléphone : 04.74.58.12.66

INFORMATIONS PLU

Dans le cadre de la procédure, l'enquête publique se déroulera courant octobre. Le commissaire enquêteur fixera et assurera des permanences en mairie.

Ces dates et horaires seront communiqués ultérieurement.